

HANDICAP MOTEUR

Définition :

Il recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs. L'atteinte peut être de gravité variable d'un ou de plusieurs membres :

- la monoplégie (une atteinte d'un seul membre)
- la tétraplégie (atteinte des quatre membres)
- l'hémiplégie (atteinte de deux membres du même côté)
- paraplégie (atteinte des deux membres inférieurs)

Il est possible que certains troubles soient associés au handicap moteur (trouble du langage, de la communication, dysfonctionnement de la déglutition, troubles respiratoires, troubles digestifs). Mais les capacités intellectuelles ne sont pas altérées, auquel cas on parle de polyhandicap.

Caractéristiques de l'enfant en situation de handicap moteur

L'enfant ou le jeune en situation de handicap mental peut rencontrer des difficultés pour :

- se déplacer
- conserver ou changer une position
- prendre et manipuler des objets
- effectuer certains gestes

Conseils animations / activités / vie quotidienne

- se placer à la hauteur de l'enfant pour communiquer, afin d'établir une situation d'égalité
- manipuler avec précaution son matériel (fauteuil, déambulateur, béquilles...)
- dans le cas de l'utilisation d'un fauteuil électrique s'assurer du bon fonctionnement du fauteuil, de la recharge des batteries etc...)
- pour faciliter l'autonomie de ses déplacements, il est indispensable que les locaux soient adaptés (absence de marches, d'escalier, seuils de portes mis à niveau, passages suffisamment larges ...)
- l'accompagner dès que nécessaire pour les actes de la vie quotidienne (habillement, toilette, WC)
- il se fatigue en général plus vite que les autres enfants.
- lui présenter les objets à portée du regard ou des mains
- il peut fréquemment souffrir d'escarres aussi faut-il être très vigilant, examiner la peau aux points de contact et de frottement, masser et changer les points d'appui.
- il doit manger régulièrement des légumes et des fruits, boire abondamment pour éviter une potentielle constipation.

A ne pas faire / Attitudes risquées

- utiliser un vocabulaire inapproprié et dégradant du type : invalide, infirme ou encore chariot pour qualifier le fauteuil
- pousser systématiquement l'enfant lorsqu'il est en fauteuil, alors qu'il convient plutôt de lui proposer votre aide. Dans beaucoup de situations il parviendra à se déplacer seul et vous sollicitera lorsqu'il en aura besoin (ex : franchir un seuil, un trottoir, etc..)
- laisser les autres enfants en faire une « mascotte » en le plaçant l'enfant sur un pied d'estale, en l'étouffant ; ce qui irait à l'encontre de son intégration

Fausses idées reçues

« Il s'agit du type de handicap le plus répandu, "si j'accompagne un enfant handicapé ce sera à coup sûr un enfant en situation de handicap moteur" »
« le handicap moteur ne concerne que les enfants se déplaçant en fauteuil » (d'autres types d'appareillages ou de soutiens techniques existent : béquilles, poussette, déambulateur, chaussures orthopédiques...).

Exemples de comportements observés en séjour de vacances ou ALSH

- *enfant très fatigable, se repose au calme plusieurs fois par jour*
- *enfant qui parvient à s'habiller seul en étant assis ou allongé sur son matelas*
- *participation à une randonnée en montagne grâce à l'utilisation d'une joellete*

Pour aller plus loin – Bibliographie – Supports pédagogiques

Outils pédagogiques

La Bande à Ed, de Jak et Geg, Flammarion

Ouvrage culture générale

Fauteuils en état de siège, Paul Samano, La boîte à bulles (juin 2011) –

Vivre avec un handicap moteur, Jack Sagot et Christine Philip, éd. Cnefei (Septembre Octobre 2005)

Site internet

www.apf.asso.fr